



Dossier d'Inscription

Ecole Intercommunale des Arts



Date de réception du dossier à la
CCPLM :

- Renouvellement
 Nouvelle inscription

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. domicile : Tél. portable :

Adresse Mail : (en majuscules)

Moins de 18 ans

- Elève à l'École maternelle de : classe :
- Elève à l'École primaire de : classe :
- Elève au Collège de : classe :
- Elève au Lycée de : classe :

Plus de 18 ans

Responsable de l'élève (pour les élèves mineurs uniquement)

Père Mère Autre membre de la famille

Nom et prénom :

Adresse : (si différente de l'enfant) :

Code postal : Ville :

Tél portable mère : Tél portable père :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Section musique :

- Batterie
- Clarinette
- Flûte traversière
- Guitare
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Tuba
- Trompette
- Violon / violon alto

- Formation musicale seule
- Eveil musical (de MS à GS)
- Initiation musicale (CP)

Section danse :

- Eveil corporel (MS/GS)
- Initiation (CP/CE1)
- Cycle I (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Cycle I (3^{ème} année)
- Cycle II

Certificat médical daté du :
.....

Section théâtre :

- Élémentaire (CE/CM)
- Collégien
- Lycéen
- Adulte

DROIT A L'IMAGE :

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de la structure). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des deux parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous soussignés, Monsieur, et Madame	
responsables légaux de l'enfant	
<input type="checkbox"/> autorisons	
<input type="checkbox"/> n'autorisons pas	
l'Ecole Intercommunale des Arts à utiliser dans le cadre pédagogique (publications, reportages, presse) des photos de mon enfant prises au cours de ses activités au sein de l'école ;	
Fait à,	le
Signature du père :	Signature de la mère :

L'inscription à l'Ecole Intercommunale des Arts implique l'acceptation du règlement. Celui-ci est consultable sur le site <http://ccplm.fr/> ou à l'accueil de la CCPLM

PIECES à fournir :

- ✓ attestation de Quotient Familial
- ✓ justificatif de domicile
- ✓ certificat médical (pour la danse uniquement)

Pour les enfants de Bram bénéficiant du coupon « sport et culture », il convient de fournir en plus :

- ✓ le coupon dûment renseigné
- ✓ la copie de la CNI de l'enfant ou la copie du livret de famille